

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 22

Artikel: Les gaîtés de l'automne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

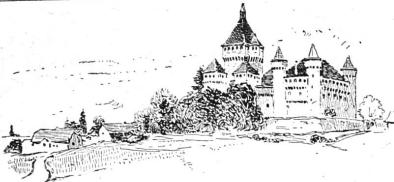
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteum Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr.

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 28 mai 1920. — Fêtes de
mai (G. Héritier). — Lo VILHIO DÈVESÀ :
Ronde fribourgeoise. — Le maréchal de Poirel (Jean
de la Cerjaulette). — A quelque chose malheur est
bon. — CHEZ NOUS : Le Flon (Niche). — La psycholo-
gie du nouveau décoré (Ch. Monselet). — FEU-
LETON : Fumée, suite (B. Dumur).



FÊTES DE MAI

SADIS quand la vie en Suisse était simple et patriarcale, lorsque le cosmopolitisme n'avait pas encore évincé les jolies traditions et les joyeuses coutumes, le mois de mai, en nombre de cantons, était salué par des fêtes exquises. Les enfants chantaient les « chants de mai » et dansaient des rondes dont le *Jeu du feuillu*, de Jacques-Dalcroze donne une idée. En Suisse romande ces danses étaient fréquentes. On chantait aussi, en « rondant » dans le canton de Berne, et la mode a subsisté jusqu'aujourd'hui dans le Tessin. On fête aussi le premier dimanche de mai; parfois le premier mai. Et c'est d'un aspect fort joli, infiniment gracieux. Des jeunes filles ou des jeunes garçons, souvent les uns et les autres, enjoués et portant des rameaux verts et fleuris, processionnent dans le village en chantant le printemps.

Beau mois de mai, joyeux, joli
Mois de mai tout nouveau fleuri,
Chantez fillettes...
Mois de mai qu'on disait perdu
Aujourd'hui tu es revenu,
Dansez fillettes !
Dansez, fillettes et garçons
Dansez et chantez la chanson
Du printemps qui fleurit l'herbette,
Riez, fillettes !

Et tout en disant ces « maientse », ils sollicitent de petits présents. Parfois le cortège est précédé d'un couple, les époux de mai, nommés aussi roi et reine de mai, qui symbolise une année abondante pour toute la région.

Dans le canton de Neuchâtel, à Dombresson, par exemple, les garçons n'avaient la permission de chanter que si les hêtres étaient déjà feuillés le premier dimanche de mai. Au cas contraire, c'étaient les filles qui chantaient. Ailleurs, quand les garçons chantaient, ils avaient le droit d'embrasser les filles.

Quand la Maientse on chantera,
Embrassera qui nous plaira.

dit encore une façon proverbe.

Au dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, à Grandson et à Arzier (Vaud), le cortège était conduit par une délicieuse fillette, couronnée de muguet, de pervenches, de violettes et qu'on appelait « reine de mai ». A Estavayer les garçons circulaient dans des chars avec des fleurs blanches qu'ils jetaient aux filles avec force lazzis patois. Celles-ci ne demeuraient pas en reste et leur lançaient des fleurs jaunes en les appelant « Bovinrons » (petit bouvier). Dans la campagne fribourgeoise, la mode de ces fleurs jaunes pour marquer les garçons est coutumière. On en fixe des bouquets aux faîtes des toits et les garçons doivent les enlever par tous les moyens possibles. De là des exploits de gymnastique et de hardiesse au cours desquels les plus audacieux et les plus adroits se distinguent.

En certaines localités, dont le nombre, hélas ! tend à diminuer, on dresse des arbres de mai; ce sont, d'ordinaire, des sapins ornés de rubans multicolores, de fleurs, de bibelots en clinquant. Autrefois, dans les cantons de Vaud, Soleure, Tessin, Zurich, Berne (Jura), ces arbres étaient fréquents, mais, aujourd'hui, ils deviennent rares. D'autres coutumes de mai, riaillées ou gracieuses, ont disparu. Aussi, dans nombre de villages, on décoret d'un petit arbre vert les maisons des jeunes filles un peu... légères. Cet usage semble être partout aboli.

En revanche, certaines choses jolies ont ressuscité en ces dernières années, entre autre l'ornementation fleurie des fontaines.

Dans quelques paroisses de la Suisse centrale, le mois de mai est salué par les cloches et tandis que carillonnent gaîment tous les clochers, les bonnes gens prient pour que l'année soit féconde. En Suisse romande, au seizième et au dix-septième siècle, la venue du joli mois était célébrée par des « Châteaux d'amour ». Les renseignements font défaut sur ce sujet poétique. C'était sans doute une survivance de ces jeux d'amour du moyen âge, qui consistaient dans le siège et la prise figurées d'une citadelle défendue par des jeunes filles qui lançaient des fleurs en guise de projectiles. Les batailles de fleurs, dont s'égayaient les carnavales de Provence et d'Italie donnent une idée moderne de ce que pouvaient être des réjouissances d'autrefois.

Enfin, pour terminer, citons le « 1^{er} mai » des ouvriers socialistes, fête plus politique que plaisante et où l'*Internationale* remplace la « maientze » des villageois.

G. Héritier.

Les gaités de l'annonce. — L'annonce suivante, publiée par un de nos journaux romands, s'adresse particulièrement aux dames :

« Ne voulant continuer que l'article en poil de chameau, nous vendons à moitié prix nos robes de chambre chaudes, fantaisies et deuil pour dames. Ces dernières sont tout à fait modernes et doublées de flanelle, etc.

* * *

Qu'est-ce qu'une caution ? demandait un examinateur de droit à un candidat.

— C'est une garantie prise, répondit-il avec empressement.

— De quel genre et dans quel but ?

— Elle doit parer à certaines éventualités.

— Alors, si le temps se couvre et si je sors avec mon parapluie, je prends une caution ?

— Pardon ! fit l'élève en se ravisant, vous ne prenez qu'une précaution !



RONDE FRIBOURGEOISE

Intré Tzerlin é Marchin
Ley a ouna tzapaletta;
Intré Tzerlin é Marchin;
Sur le verdindin,
Dans mon jardin.
Ley a ouna tzapaletta,
Din, din, dans mon jardin.

I ley a on moinou bllian,
Que confiché lé filletté
I ley a on moinou bllian,
Sur le verdindin,
Dans mon jardin,
Que confiché lé filletté
Din, din, dans mon jardin.

Lé z'a toté confécha;
Li'a léchi la plie galéza;
Lé z'a toté confécha,
Sur le verdindin,
Dans mon jardin.
Li'a léchi la plie galéza,
Din, din, dans mon jardin.

Porquié me déléchi-vo,
Mé qué chu la plie galéza ?
Porquié me déléchi-vo ?
Sur le verdindin.
Dans mon jardin.
Ley a ouna tzapaletta
Din, din, dans mon jardin.

* * *

Entre Echarlens et Marsens
Il y a une petite chapelle,
Entre Echarlens et Marsens,
Sur le verdindin,
Dans mon jardin,
Il y a une petite chapelle
Din, din, dans mon jardin.

Il y a un moine blanc
Qui confesse les fillettes, etc.

Il les a toutes confessées,
Moi qui suis la plus jolie ? etc.

Pourquoi me délaissiez-vous,
Moi qui suis la plus jolie ? etc.

LE MARÉCHAL DE POIREL

Souvenir du 16 mai.



Y a encore des esprits indépendants !...
C'est ce que je me disais en sortant de la
forge du citoyen Malboult. En voilà un
gaillard ! Il aurait fallu le faire parler à la Maison
du Peuple la veille du mémorable 16 mai. Malheu-
reusement les comités l'ont laissé dans l'ombre,
s'escrimer sur son enclume à façonne le fer rouge